

La séance s'est déroulée le 22 mars 2017 au matin après boycott de la première convocation du 21 mars 2017 après midi.

Suite à la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales qui en avaient préparé une, il s'est avéré que 3 sur 4 ont posé comme préalable l'existence de potentialités pour continuer les débats.

En effet, cela fait trois ans que la DG convoque cette CAPN sans offrir de potentialités en considérant que cette commission a pour seule utilité une simple explication de l'oral des candidats.

Pour la CGT, si ces explications sont très intéressantes en soit pour guider les candidats malheureux vers un meilleur oral, il n'en demeure pas moins qu'une CAPN a aussi pour objectif de présenter des dossiers en vue d'obtenir une sélection.

Et ce d'autant que les candidats ont tout le loisir de demander un retour pédagogique aux jurys qui les ont auditionnés.

C'est dans ce cadre que la CGT a toujours présenté des dossiers potentiellement sélectionnables par la DG. Or, sans aucune potentialité offerte aux débats de la CAPN, il faut s'interroger. En effet, les potentialités offertes en CAPN ne sont attribuées qu'aux dossiers qui y sont abordés.

Il nous paraît désormais évident que dans le cadre de cette CAPN, la DG veut garder totalement la main sur les candidats finalement retenus. A cette fin, elle désigne dès le projet toutes les personnes retenues selon le nombre de place qu'elle a fixé, sans possibilité de recours en CAPN.

fichiers:



[Télécharger capn_3_4_du_22_mars_2017.pdf](#) (704.93 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Tableau d'Avancement](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
